



REUNION DE BUREAU  
Mercredi 22 mai 2013

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- François MARTIN, (Vice-Président)

Excusé :

- Jacques TISSOT (Vice-Président)

- :- :- :- :-

*Ouverture de la séance à 19H00.*

### **Généralités**

Michel SAUGET soulève le problème des amendes pour manque d'officiels aux compétitions régionales. Le comité directeur aura à prendre des décisions dans ce domaine. Il y a une difficulté à connaître le nombre de nageurs par club pour une réunion. Olivier DUPAS indique que ce problème est en cours de résolution.

Le conseil de l'interrégion s'est réuni le vendredi 17 mai 2013. Il y a une volonté affichée de la part du président d'organiser au mieux le fonctionnement de l'interrégion. Il n'y pas de soucis financiers. Toutefois, il y a un manque de visibilité sur les comptes tenus par le comité de Bretagne.

### **Finances**

Olivier DUPAS informe le bureau directeur que le compte à la BNP est définitivement clos. Il proposera au comité directeur d'en faire autant avec le Crédit Agricole pour ne garder qu'un compte au Crédit Mutuel.

L'assemblée générale aura à se prononcer sur le devenir des titres boursiers aujourd'hui au Crédit Mutuel.

Le bureau directeur demande aux responsables d'actions de produire les fiches actions à l'état de clôture.

Le bureau directeur envisage de procéder à l'achat d'un siège social plus en rapport avec nos besoins. Olivier DUPAS propose de faire à l'identique du comité de Picardie avec l'achat d'un fonds de commerce, nettement moins coûteux que l'achat d'un appartement. Cette suggestion sera soumise à l'approbation du comité directeur avant études et validation par l'Assemblée générale.

### **Sportif**

Coupe des régions : le bilan est très positif avec un excellent comportement des nageurs et notamment de l'équipe minime fille. A signaler, une très bonne organisation à TOULOUSE.

### **Formation**

Patrick GASTOU indique que l'ERFAN étudie la mise en place d'une formation 0 - 6 ans à la suite de la demande d'un club. Patrick souhaite savoir si la formation doit être maintenue, même si il y a peu de participants. Le bureau directeur donne un avis favorable au maintien de cette formation malgré le peu de participants inscrits.

### **Divers**

Dominique LEFEBURE demande si la fédération a mis en place la procédure de labellisation des meetings des clubs. Michel répond que les dossiers sont à fournir pour le 21 juin 2013. Il va demander à la fédération de mettre à jour le site FFN.

Dominique constate qu'il n'y a toujours pas eu de réunion de la commission de waterpolo cette saison.

*La séance est levée à 20H45.*